

SEANCE DU 09 NOVEMBRE 2021

COMPTE RENDU DU 09 NOVEMBRE 2021

.....
L'an deux mil vingt-et-un le 09 novembre à 19h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur COQUELIN André, Maire.

Date de la convocation : 04 novembre 2021

PRÉSENTS : MMES et MM COQUELIN André, PREAUD Freddy, FEUILLATRE Catherine, ROUSSEAU Philippe, ZIMMERLIN Francine, MARGOUT Gérard, LOR Jean-Michel, MARAIS Sébastien, MARECHAL Laëtitia, JARRY Alice, GIVRAN Sébastien, D'AUDIFFRET Alexandre, BAZIL Marine, MAGNIER Emily

ABSENTS EXCUSES : M. THURNE Dominique donne pouvoir à Mme ZIMMERLIN Francine
Mme FARRUGIA Martine donne pouvoir à Mme FEUILLATRE Catherine
Mme BRIANCEAU Aline

ABSENTS : M. RIMBAULT Maxime, Mme TANGUY Catherine
.....

1. DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Mme MARECHAL Laëtitia a été désignée secrétaire de séance.

2. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 12 OCTOBRE 2021

Le compte-rendu de la réunion de conseil municipal du 12 octobre 2021 a été approuvé à l'unanimité.

3. ENFANCE - JEUNESSE

3.1. Projet « une naissance, un arbre »

Suite à la présentation du Conseil Municipal des Enfants de leur projet « une naissance, un arbre », **le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de mettre en place ce dernier. Le lieu de plantation des arbres sera à déterminer entre le conseil municipal des enfants et la commission environnement.**

3.2. Demande de subvention auprès de la Région pour le projet « une naissance, un arbre »

Le projet du Conseil Municipal des Enfants peut être subventionné par la Région à savoir une aide financière de 15 € par arbre. **Le Conseil Municipal autorise le Maire à solliciter la Région pour une aide financière. Il restera à la charge de la commune les plaques et les bûchettes qui seront attribuées à chaque arbre.**

4. FINANCES

4.1. Demande de subvention de l'école privée de la commune pour le projet « Les Chevaliers du Web »

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité d'attribuer une subvention à l'école privée pour le projet « Les Chevaliers du Web » qui consiste à sensibiliser les élèves et leurs parents aux dangers des excès d'écran.

Le montant total est de 1 904,40 €. La CAF apporte une aide de 210 €, et l'OGEC est dans l'attente d'une réponse du Département pour une aide financière.

Il a été conclu lors de la séance du conseil municipal que l'OGEC et la commune prennent le restant à charge à hauteur de 50 % chacun. La somme sera inscrite sur le budget 2022.

4.2. Tarifs location matériel

Considérant l'achat de nouvelles tentes parapluies 3m x 3m modulables, la commission finances, suite à sa séance du 18/10/2021, a proposé de nouveaux tarifs au Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après discussions, propose un tarif pour les particuliers « hors commune ».

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité l'augmentation tarifaire de la façon suivante (à compter du 01/01/2022) :

MATÉRIEL	Montant de la caution à l'unité	Associations hors commune et particulier	Particulier hors commune
BARNUM à tubes 6m x 3m réservé aux associations à titre gratuit			
Tente parapluie 3m x 3m	400 €	20 €	30 €
1 Tente parapluie 6m x 3m	400 €	40 €	60 €
Pack 1 Table + 2 bancs + 3 tréteaux (8 pers)	10 €	5 €	10 €
Pack 1 table + 2 bancs + 3 tréteaux (10 pers)	10 €	5 €	10 €

4.3. Adoption du rapport de la CLETC (Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges)

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité le rapport de la CLETC de la Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie pour l'année 2021, dont le montant pour la commune de l'Aiguillon sur Vie s'établira à 90 431,21 €.

5. URBANISME

- Acquisition d'une partie de la parcelle B 1143 pour la réalisation d'une piste cyclable et piétonnière

L'acquisition d'une partie de la parcelle B1143 (une bande, soit environ 600 m²), par la commune permettrait de créer une liaison sécurisée entre les communes de l'Aiguillon sur Vie et la Chaize Giraud, à pied ou à vélo.

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité d'acquérir une partie de la parcelle B1143 appartenant à l'indivision MICHON, afin de permettre l'aménagement d'un sentier piétonnier et cyclable, au prix de 0,80 cents/m², après délimitation par un géomètre. Il n'y aura que l'acquisition à la charge de la commune.

6. ADMINISTRATION GENERALE

- Convention entre la commune et le centre de gestion pour la prestation paie

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le renouvellement de la convention entre la commune et le centre de gestion pour la prestation paie, à compter du 1^{er} janvier 2022, pour une durée de 4 ans.

7. INFORMATIONS DIVERSES

- Discussions autour de l'attribution d'une subvention à l'OGEC de l'école privée Saint Joseph pour le voyage scolaire 2022, dont le thème est « la biodiversité à travers nos sens ». La demande concernant une participation financière de la commune est pris en compte. Le montant de l'aide sera défini quand les chiffres seront affinés (après les différentes opérations de l'OGEC pour récolter un maximum de financement).
- Francine ZIMMERLIN informe des Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) pour lesquelles la commune n'a pas exercé son droit de préemption.
- Commission environnement : Mme Catherine FEUILLATRE fait le point sur la rencontre avec Mme Mouneron représentant le cabinet d'études en charge du projet de la ceinture verte.
- Philippe ROUSSEAU annonce l'annulation du repas des aînés du 24 novembre 2021 en raison du contexte sanitaire liée à la COVID 19.
- Commission citoyenneté : Philippe ROUSSEAU précise que le conseil des sages sera mis en place en 2022, malgré le faible nombre de candidatures, et que ce conseil restera ouvert à toute personne qui en fera la demande, tout en respectant les critères éligibles à ce dernier.
- Commission foyer de jeunes : Philippe ROUSSEAU fait appel à d'autres élus pour rejoindre cette commission et souligne qu'un prestataire sera sollicité pour nourrir la réflexion.

8. INFORMATIONS DIVERSES

La séance est levée à 21h40.

Affiché en exécution de l'article L.2121-25 et art.2121-11 du CGCT

Le Maire,

André COQUELIN



La secrétaire de séance,

Laëtitia MARECHAL

